

Formation à la Sécurité et Santé au Travail

Les obligations réglementaires et le Document Unique

La prévention et la protection des risques AT/MP

Public :

- Tout collaborateur de l'entreprise.

Prérequis :

- Pas de prérequis
-

Durée :

- 2 jours.
-

Horaires :

- 09h00-12h00.
- 13h00-17h00.
-

Rythme :

- Continu ou discontinu.

Organisation pédagogique :

- Présentiel intra. ou
- Présentiel inter.

Lieu :

- En centre ou
- Sur site client.

Tarif :

- 500 € HT par 1/2 journée pour groupe 3 à 8 personnes

Dates éventuelles : A planifier. Avec l'entreprise

Objectifs : les aspects des objectifs pédagogiques majeurs

- **Savoirs et Connaissances :** Concepts et démarche
 - La culture du risque : définition et valorisation → prévention et protection
 - Les risques et l'entreprise : classification et typologie
 - Le Document Unique : obligations et réglementation
 - Les institutions en présence : veille et soutien
- **Acquisition :** Mise en œuvre, veille et mise à jour du système
 - Le temps systémique : intégration culturelle dans l'entreprise
 - Le temps dynamique : adaptation en continue du système

Contenu :

- **Thème n° 1 :** Introduction et découverte
 - Définition et identification du DU : textes originaux – organismes institutionnels – rôles et responsabilités - obligations
 - Usage des nouvelles technologies de l'information → l'INRS
- **Thème n° 2 :** Principes et fondamentaux – Conception initiale
 - Définition et identification du « risque » : premier élément de maîtrise
 - Valorisation et Classification des risques : méthodologie - référentiel
- **Thème n° 3 :** Conception élaborée
 - Analyse de ma « situation » : mes unités de travail
 - Profilage et Valorisation : mes risques potentiels et leurs niveaux
 - Prévention et Protection : mon programme d'actions
- **Thème n° 4 :** Mise en œuvre - La conduite du « projet permanent »
 - Constitution d'une équipe : CHSCT ou autre – rôle, mission et fonctionnement – relations avec les institutionnels
 - Etude du plan de prévention : les compléments indispensables
 - Veille et mise à jour : les trois cas d'obligations

Modalités pédagogiques :

- Diaporama
- Support de cours
- Documentation thématique : bibliothèque de l'intervenant
- Outils de réalisation et exemple mis à disposition
- Etude du cas concret de l'entreprise

■ **Les + : « les acteurs construisent leur système »**

Une formation efficace pour se remettre en cause.

Engagement concret de tous les participants en fin de la journée.

Voyage sur les sites.